



Conseil économique et social

Distr. générale
5 janvier 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du logement et de l'aménagement du territoire

Groupe de travail sur une éventuelle convention-cadre sur le logement durable dans la région de la CEE

Troisième réunion

Genève, 3 avril 2012

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la troisième réunion du Groupe de travail sur une éventuelle convention-cadre sur le logement durable dans la région de la CEE¹

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le mardi 3 avril 2012, à 10 heures²

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Récapitulation des résultats des réunions précédentes du Groupe de travail et des décisions prises à la soixante-douzième session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire.
3. Examen des objectifs et de la portée d'une éventuelle convention-cadre sur le logement durable.

¹ Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies.

² Conformément aux nouvelles procédures d'accréditation, tous les participants à des réunions qui se tiennent au Palais des Nations sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web du Groupe de travail sur une éventuelle convention-cadre sur le logement durable dans la région de la CEE (<http://www.unece.org/housing-and-land-management/about-us/working-group-on-a-possible-framework-convention-on-sustainable-housing.html>) et de le renvoyer au secrétariat au plus tard deux semaines avant la réunion, à savoir *avant le 19 mars 2012*, soit par télécopie (+41 22 917 0041), soit par courriel (evelina.rioukhina@unece.org). Avant la réunion, les participants devront se faire délivrer une plaquette d'identité par la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web du Comité à la rubrique «practical information for delegates»). En cas de difficulté, prière de contacter le secrétariat par téléphone au +41 22 917 1499.

4. Conclusions et mesures à prendre.
5. Mobilisation de ressources à l'appui du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Clôture de la réunion.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire sera soumis pour adoption.

2. Récapitulation des résultats des réunions précédentes du Groupe de travail et des décisions prises à la soixante-douzième session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire

Le Groupe de travail a tenu deux réunions en 2011 et a publié un rapport sur ses conclusions (ECE/HBP/AC.1/2011/4), qui a été présenté pour examen à la soixante-douzième session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire, tenue les 3 et 4 octobre 2011. Le secrétariat récapitulera les résultats de ces deux réunions.

Les participants seront informés des décisions prises par le Comité concernant les prochains travaux dont sera chargé le Groupe de travail, telles qu'elles figurent dans le rapport de la soixante-douzième session du Comité (ECE/HBP/167).

3. Examen des objectifs et de la portée d'une éventuelle convention-cadre sur le logement durable

Les participants à la réunion prendront connaissance d'un document établi à titre officieux, présentant des exemples d'objectifs et de domaines d'application d'une éventuelle convention-cadre sur le logement durable. Ce document se fonde sur les résultats des réunions précédentes du Groupe de travail et sur la *Synthèse des vues des États membres de la CEE sur un éventuel instrument juridique sur les questions de logement*.

Les délégations seront invitées à examiner ce document et à fournir d'autres exemples d'objectifs et de domaines d'application d'une éventuelle convention-cadre.

4. Conclusions et mesures à prendre

Le Président fera la synthèse des principaux résultats de la réunion. Les délégations seront invitées à prendre note des conclusions et des mesures à prendre, notamment en prévision de la quatrième réunion du Groupe de travail.

5. Mobilisation de ressources à l'appui du Groupe de travail

Les travaux du Groupe, y compris la participation égale de représentants de l'ensemble de la région à ses réunions, dépendent des contributions extrabudgétaires volontaires de donateurs. Les participants seront invités à informer la réunion de l'intention

des États membres de fournir des ressources extrabudgétaires à l'appui des travaux du Groupe de travail.

6. Questions diverses

Le Groupe de travail sera invité à déterminer la date et le lieu de sa prochaine réunion.

7. Clôture de la réunion

Observations finales du Président du Groupe de travail.

III. Calendrier indicatif

<i>Jour et heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mardi 3 avril 2012	
10 heures-13 heures	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Récapitulation des résultats des réunions précédentes du Groupe de travail et des décisions prises à la soixante-douzième session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire Point 3. Examen des objectifs et de la portée d'une éventuelle convention-cadre sur le logement durable
15 heures-18 heures	Point 3. (<i>suite</i>) Point 4. Conclusions et mesures à prendre Point 5. Mobilisation de ressources à l'appui du Groupe de travail Point 6. Questions diverses Point 7. Clôture de la réunion